

INDONÉSIE

Le succès de l'élection présidentielle occulte la crise en Aceh

Index AI : ASA 21/042/2004

ÉFAI

**Embargo : jeudi 7 octobre 2004
(00 h 01 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que l'Indonésie célèbre sa première élection présidentielle au suffrage direct, la province la plus occidentale du pays est en pleine crise. Dans le district spécial de l'Aceh, le quotidien de la population est ponctué d'homicides politiques, d'actes de torture et de raids armés dans des foyers et des villages qui poussent les Acehnais à fuir par centaines.

« *Il n'est quasiment pas un aspect de la vie des habitants du district qui ne soit touché par les graves violations des droits humains perpétrées depuis l'imposition de la loi martiale et après sa levée* », commente Ingrid Massage, directrice du programme Asie d'Amnesty International, en présentant un nouveau rapport de l'organisation sur l'Aceh. « *Pourtant, la plupart de ces violations systématiques sont cachées au reste du monde.* »

Amnesty International a recueilli le témoignage d'un agriculteur qui a perdu son frère Ilhami, âgé de vingt-cinq ans ; celui-ci a été abattu par des soldats, en avril 2004, alors qu'il coupait de l'herbe pour ses vaches. Un autre homme a été témoin de ce qui est arrivé à Muliadi, un adolescent de seize ans, tandis qu'il travaillait dans une rizière : le garçon a été appelé par un soldat et, comme il cherchait à s'enfuir, il a reçu une balle à la cheville, avant d'être capturé. On ignore où il se trouve aujourd'hui.

« *Les militaires ne font que peu de cas de la sécurité des civils*, poursuit Ingrid Massage. *Les jeunes hommes sont particulièrement menacés, car ils sont soupçonnés d'appartenir au Mouvement pour l'Aceh libre. Selon les informations qui nous sont parvenues, des hommes, des femmes et des enfants sont contraints à prendre part à des opérations militaires en tant qu'éclaireurs ou boucliers humains. Par ailleurs, des femmes et des jeunes filles ont été victimes de viol ou d'autres formes de violences sexuelles.* »

Au mois de mai, la loi martiale a été remplacée par un état d'urgence civil en Aceh, mais d'après les informations recueillies, les violences n'ont pas cessé. Au cours des seize derniers mois, des milliers de membres ou sympathisants présumés du Mouvement pour l'Aceh libre ont été arrêtés. Plusieurs centaines ont été condamnés à des peines d'emprisonnement au terme de procès iniques ; bien souvent, leur déclaration de culpabilité reposait sur des « aveux » arrachés sous la torture.

De son côté, le Mouvement pour l'Aceh libre se livre à de graves exactions, notamment à des prises d'otages. Il recrute des enfants pour des missions d'espionnage, ou encore pour qu'ils déclenchent des incendies ou effectuent des tâches domestiques.

En dépit des atteintes perpétrées et des difficultés engendrées par le conflit, les organisations humanitaires œuvrant en Aceh doivent faire face à de sévères restrictions et les observateurs internationaux chargés de surveiller la situation des droits humains ne sont pas autorisés à intervenir sur le terrain.

« *L'Indonésie se targue de ses progrès sur la voie de la démocratie, pourtant, pour les Acehnais, rien n'a véritablement changé. Ils vivent dans une zone de conflit oubliée et sont exposés quotidiennement à de terribles atteintes à leurs droits fondamentaux ; en outre, ils n'ont pratiquement personne vers qui se tourner pour obtenir de l'aide.* »

Ainsi, des centaines d'Acehnais fuient en Malaisie, pays voisin. À leur arrivée, ils risquent d'être arrêtés et placés dans des centres de rétention pour immigrés où les conditions d'hygiène sont déplorables. À plusieurs reprises, la Malaisie est allée jusqu'à renvoyer de force des réfugiés acehnais au mépris du droit international, qui interdit le renvoi forcé d'une personne dans une région où elle risque d'être victime de graves violations de ses droits humains.

Amnesty International exhorte le nouveau président de l'Indonésie à s'élever publiquement contre les violations des droits de la personne et à mettre sur pied une équipe d'experts indépendants d'une grande compétence, qui seront chargés de faire un état des lieux de la situation des droits humains en Aceh. Par ailleurs, il est essentiel que les organisations humanitaires et les groupes de défense des droits humains – y compris des experts des Nations unies – soient autorisés à se rendre sur le terrain. Les gouvernements étrangers doivent quant à

eux intensifier leurs pressions auprès des autorités indonésiennes, afin qu'elles permettent la présence d'experts chargés d'observer la situation des droits humains en Aceh, qu'elles autorisent les organisations humanitaires à mener leurs activités sur place et traduisent en justice tout individu soupçonné de violations des droits fondamentaux.

Vous pouvez consulter le rapport intitulé *Indonesia. New military operations, old patterns of abuse in Aceh* (index AI : ASA 21/033/2004) sur le site Internet de l'organisation à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/library/index/engasa210332004>.

Contexte

En mai 2003, la loi martiale a été proclamée dans le district spécial de l'Aceh. Le gouvernement civil a été suspendu et une opération anti-insurrectionnelle d'envergure a été lancée contre le *Gerakan Aceh Merdeka* (GAM, Mouvement pour l'Aceh libre), un groupe armé militant en faveur de l'indépendance. Les douze mois qui ont suivi comptent parmi les plus sanglants du conflit qui ravage l'Aceh depuis vingt-huit ans. En mai 2004, la loi martiale a été remplacée par un état d'urgence civil. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>